



MAIRIE

DE

05600 RISOU

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 25 Août 2025 à 9h00

Président de séance : M SIMOND Régis

Présents : Mmes et Mrs les Conseillers : Mmes VASINA Pauline, MM. BONNAFFOUX Mickaël, CARRETTA Thierry, ESMIEU Alain, FEUILLASSIER Sylvain, JEHAN Frédéric, QUERE Gérard, SIMOND Régis.

Excusés : Mme TUDORET Sabira, Mme BALLOCCHI Sylvie (pouvoir à M. QUERE Gérard), Mme JUZIAN Catherine (pouvoir à M. ESMIEU Alain), M. RODINI Jean-Louis (pouvoir à M. BONNAFFOUX Mickaël).

Absents : Mrs BRUN Jean Luc, LELIEVRE Benoit.

Secrétaire de séance : VASINA Pauline.

Quorum : 8

Ordre du jour de la séance du 25/08/2025

2025-05-004	Travaux 3 ponts
2025-05-005	Confirmation devis Gap Géotech pour étude G2 pro
2025-05-006	Avenant n°1 à la convention de sous traitance de la gestion de collecte de taxe de séjour
2025-05-007	VAD collectivité
2025-05-008	Racine sable beach
2025-05-009	Dastrevigne
2025-05-010	Convention avec la médiathèque de Saint-Crépin
2025-06-001	Confirmation devis levés topo complémentaires pompage Pré du Laus
2025-06-002	Mise à dispo salle po Mme Ricetti
2025-06-003	Demandes de subventions complémentaires projet de toilettes publiques front de neige
2025-06-004	Confirmation devis RAB création pistes VTT
2025-06-005	Confirmation devis SARL SEE GAUDY pour démolition d'une maison d'habitation et son annexe
2025-06-006	Confirmation devis mission géotechnique mur Clot des Bruns
2025-06-007	Garcin multiservices épareuse
2025-06-008	Loisir piscine réparation blower/banquette
2025-06-009	Routière balayeuse station
2025-06-010	Validation devis patinoire terrain de boules
2025-06-011	Convention ccgq point déchèterie station
2025-06-012	Clôture régie salle po village
2025-06-013	Clôture régie restauration
2025-07-001	Menuiseries ateliers
2025-07-002	Investigations géophysiques captage de la Lauze
2025-07-003	Etude géophysique captage de la Lauze
2025-07-004	Confirmation devis complémentaire travaux démolition Gaudy

2025-07-005	Mise à disposition Salle po LEROY Lisa
2025-07-006	Confirmation Devis ads technic pc + imprimante PM
2025-08-001	GSM Moteur hydraulique épareuse
2025-08-002	Loisir piscine fourniture consommable ;
2025-08-003	BCONTACT Téléphonie ;
2025-08-004	Décision de Fongibilité des crédits n°1 ;
2025-08-005	CTV Gâche électrique accès appartement école ;
2025-08-006	EMC2 sonde température ;
2025-08-007	Gap froid armoire froide ;
2025-08-008	Ineo EP mairie ;
2025-08-009	EMC2 galet sel adoucisseur skiseo ;
2025-08-010	Mission SPS VRD Front de neige ;
2025-08-011	SENSUS compteur production eau potable.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES – INTERCOMMUNALITÉ

- Attribution de l'AMI relatif à l'Installation de bornes de Recharges de Véhicules Electriques ;
- Convention de répartition financière dans le cadre de l'assistance à l'optimisation des bases fiscales des locaux d'habitation ;
- Conventions cantines St Crépin et Vars ;
- Actualisation Rifseep ;
- Création d'un emploi permanent de catégorie C ;
- Approbation d'une convention de mise à disposition d'un fonctionnaire ;
- Protection sociale santé
- Tarifs taxe de séjour 2026
- Recomposition des conseils communautaires ;
- SICTIAM Adhésion à la centrale d'achat ;

URBANISME – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – DOMAINE SKIABLE

- Lot électricité marché des toilettes publiques
- Tarifs remontées mécaniques et luge hiver 2025-26
- Aide aux familles forfaits de ski alpin
- Attribution du marché de réfection des VRD sur le front de neige

DIVERS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 MAI 2025

Le procès-verbal de la séance du 23 Mai 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Séance du 25 Août 2025

M. le Maire présente les décisions qu'il a été amené à prendre en vertu des délégations confiées par la délibération n°2020-50 en date du 24 Juillet 2020 modifiée :

INFORMATIONS - DÉCISIONS ADMINISTRATIVES DU MAIRE	
---	--

2025-05-004	Travaux 3 ponts ;
2025-05-005	Confirmation devis Gap Géotech pour étude G2 pro ;
2025-05-006	Avenant n°1 à la convention de sous traitance de la gestion de collecte de taxe de séjour ;
2025-05-007	VAD collectivité ;
2025-05-008	Racine sable beach ;
2025-05-009	Dastrevigne ;
2025-05-010	Convention avec la médiathèque de Saint-Crépin ;
2025-06-001	Confirmation devis levés topo complémentaires pompage Pré du Laus ;
2025-06-002	Mise à dispo salle po Mme Ricetti ;
2025-06-003	Demandes de subventions complémentaires projet de toilettes publiques front de neige ;
2025-06-004	Confirmation devis RAB création pistes VTT ;
2025-06-005	Confirmation devis SARL SEE GAUDY pour démolition d'une maison d'habitation et son annexe ;
2025-06-006	Confirmation devis mission géotechnique mur Clot des Bruns ;
2025-06-007	Garcin multiservices épareuse ;
2025-06-008	loisir piscine réparation blower/banquette ;
2025-06-009	Routière balayeuse station ;
2025-06-010	Validation devis patinoire terrain de boules ;
2025-06-011	Convention CCGQ point déchèterie station ;
2025-06-012	Clôture régie salle po village ;
2025-06-013	Clôture régie restauration ;
2025-07-001	Menuiseries ateliers ;
2025-07-002	Investigations géophysiques captage de la Lauze
2025-07-003	Etude géophysique captage de la Lauze
2025-07-004	Confirmation devis complémentaire travaux démolition Gaudy
2025-07-005	Mise à disposition Salle po LEROY Lisa
2025-07-006	Confirmation Devis ads technic pc + imprimante PM

2025-08-001	GSM Moteur hydraulique épareuse
2025-08-002	Loisir piscine fourniture consommable
2025-08-003	BCONTACT Téléphonie ;
2025-08-004	Décision de Fongibilité des crédits n°1 ;
2025-08-005	CTV Gâche électrique accès appartement école ;
2025-08-006	EMC2 sonde température ;
2025-08-007	Gap froid armoire froide ;
2025-08-008	Ineo EP mairie ;
2025-08-009	EMC2 galet sel adoucisseur skiseo ;
2025-08-010	Mission SPS VRD Front de neige ;
2025-08-011	SENSUS compteur production eau potable.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES – INTERCOMMUNALITÉ
--

Délibération n° 2025-043 : Attribution de l'Appel à manifestation d'intérêt - Financement, installation et exploitation d'infrastructures de recharges pour les véhicules électriques sur la station de Risoul 1850

Suite à la délibération adoptée au mois de mai 2025 autorisant le lancement d'un AMI pour sélectionner un opérateur pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharges pour les véhicules électriques sur la station de Risoul 1850, **le conseil municipal a attribué, à l'unanimité**, le contrat d'occupation temporaire du domaine public à la société Easy Charge Service pour une durée de 15 ans.

Délibération n° 2025-044 : Convention de répartition financière dans le cadre de l'assistance a l'optimisation des bases fiscales des locaux d'habitation sur le Guillestrois-Queyras

La Communauté de Communes a fait réaliser un diagnostic des bases fiscales des locaux d'habitation sur le Guillestrois-Queyras, dans un objectif de fiabilisation et d'optimisation par anticipation de la révision des valeurs locatives des locaux.

Des anomalies ont été détectées (logements fiscalement en catégorie « insalubre » 6M/7/8 potentiellement reclassables, absence d'élément de confort « chauffage » sur les catégories 1 à 6, ...). La Communauté de Communes propose de participer au groupement de commandes afin que la société Ecofinance réalise une assistance pour la mise à jour de ces bases dans un but d'optimisation des gains fiscaux. La participation de la Commune de Risoul s'élèverait à 705.32 € TTC. **Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.**

Délibération n° 2025-045 Approbation des conventions de fourniture de repas.

Il y a lieu de passer des conventions de fourniture de repas avec les communes de Saint Crépin et de Vars, pour la production et/ou la livraison de repas pour les enfants fréquentant leur cantine scolaire. Ces conventions ont une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2025.

A l'unanimité, les nouveaux tarifs ont été définis et le Maire a été autorisé à signer les conventions.

Délibération n° 2025-046 Actualisation RIFSEEP

Il est nécessaire de réactualiser les grades éligibles au bénéfice du RIFSEEP. La délibération avait pour objet de lister tous les grades susceptibles de bénéficier du régime indemnitaire, **ce qui a été adopté à l'unanimité.**

Délibération n° 2025-047 création d'un emploi permanent de catégorie C

Lors de la prochaine rentrée scolaire il est nécessaire de recourir à un agent de catégorie C pour assurer les missions d'agent de restauration à temps non complet annualisé 19h08 minutes à la service cantine. **Cette création de poste a été approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2025-048 approbation mise à disposition d'un fonctionnaire

Le Maire informe l'assemblée de la mise à disposition d'un fonctionnaire titulaire auprès de la commune de Guillestre du 11 au 19 août 2025 inclus, pour y exercer à temps complet à raison de 35 heures par semaine les fonctions de gestionnaire de paie. La commune de Guillestre remboursera à la commune de Risoul le montant de la rémunération et des charges sociales du fonctionnaire mis à disposition, le cas échéant les charges résultant des congés de maladie ordinaire sur présentation d'un état d'heures effectuées. **Cette mise à disposition a été approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2025-049 participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire de ses agents dans le cadre d'une procédure de labellisation

Les décrets n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 et n° 2022-581 du 20 avril 2022 instaure la possibilité pour les collectivités de participer financièrement aux contrats santé de leurs agents, et leur obligation de choisir soit la labellisation soit une convention de participation et de participer financièrement. Cette participation devient obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026. **La procédure dite de labellisation a été adoptée à l'unanimité avec une participation de 15€ par agent justifiant d'un contrat santé labellisé.**

Délibération n° 2025-050 Tarifs 2026 Taxe de séjour

L'approbation des tarifs de la taxe de séjour, ainsi qu'une réorganisation des périodes de collecte, pour une application à compter du 1^{er} janvier 2026, **ont été adoptées à l'unanimité.**

Délibération n° 2025-051 : recomposition de l'organe délibérant de la CCGQ :

Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, le nombre et la répartition des sièges au sein des assemblées communautaires et métropolitaines doivent être revus l'année précédant chaque renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, ceci afin de tenir compte des changements intervenus dans les équilibres démographiques entre les communes sur la durée du mandat écoulé. **Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur un accord local à 32 élus.**

Délibération n° 2025-052 : Convention d'adhésion à la centrale d'achat du SICTIAM

Le SICTIAM propose à ses collectivités adhérentes la signature d'une convention formalisant et sécurisant les modalités de fonctionnement de sa centrale d'achat dans l'éventualité où la collectivité y aurait recours. **Cette adhésion a été validée à l'unanimité.**

URBANISME – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – DOMAINE SKIABLE

Délibération n° 2025-053 : marché toilettes publiques-lot électricité

Le lot électricité du marché de toilettes publiques n'ayant pas fait l'objet d'offre, un marché sans publicité ni mise en concurrence a été lancé avec la SARL Urli électricité pour un montant de 2 903,26€ HT, **la signature de ce marché a été approuvée à l'unanimité.**

Délibération n° 2025-054 : Tarifs hiver remontées mécaniques et luge dévale

Le Conseil municipal **s'est prononcé à l'unanimité** sur une partie des tarifs remontées mécaniques et luge de la saison d'hiver 2025-2026.

Délibération n° 2025-055 : Participation financière aux forfaits des scolaires

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur l'attribution d'une aide d'un montant de 90 € par enfant jusqu'à 18 ans, résidant sur la Commune de Risoul, ayant acheté un forfait de ski à la saison par l'intermédiaire de la Communauté de Communes.

Délibération n° 2025-056 : Attribution des lots du marché de réfection des VRD sur le front de neige de la station de Risoul

Le conseil municipal est amené à délibérer sur l'attribution des lots relatifs au marché de VRD du front de neige de la station de Risoul aux entreprises et pour les montants suivants :

Lot n° 01 : Attribué à la SARL BUCCI FRERES pour un montant de 165 545,00 € HT.

Lot n° 02 : Attribué à la SAS ROUTIERE DU MIDI pour un montant de 234 914,90 € HT.

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

DIVERS

La séance est levée à 10h15.

Fait à Risoul, le 29 septembre 2025

Le Président,

La Secrétaire

Régis SIMOND.



Pauline VASINA